



Centre Hospitalier Aunay-Bayeux
**FORMATION SPECIALISEE EN SANTE
SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL
PRINCIPALE**

Fiche d'émargement

Le 13 JUIN 2023 à 8h30

Lieu : Salle Martine DURCOURET

Heure début de séance : 8 H 30

Heure fin de séance : 13 H 30

Les membres titulaires

NOM/PRENOM	SIEGE	EMARGEMENT
POIRIER LYDIE	FORCE OUVRIERE	
GOSSELIN RODOLPHE	FORCE OUVRIERE	
MIALDEA SANDRINE	FORCE OUVRIERE	
LOSTANLEN CLAIRE	FORCE OUVRIERE	
LEQUERTIER NELLY	FORCE OUVRIERE	
BRIARD MAXIME	FORCE OUVRIERE	
LARCHER VANESSA	FORCE OUVRIERE	
GUILLAUME LUDIVINE	FORCE OUVRIERE	
RENEE CHRISTELLE	FORCE OUVRIERE	
OLLIVIER MICKAEL	CGT	
BERNARD NADINE	CGT	
LEPOULTIER Maxime	CFDT	

Les membres suppléants

NOM/PRENOM	SIEGE	EMARGEMENT
LEPETIT MAGALI	FORCE OUVRIERE	
LECOEUR PATRICIA	FORCE OUVRIERE	



F3SCT Principale - Bayeux

COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 2 sur 23

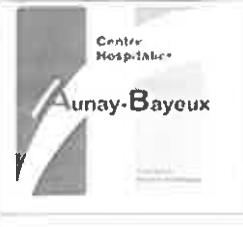
VILLERET LAETITIA	FORCE OUVRIERE	
MOREAU LAURENCE	FORCE OUVRIERE	
FRIGOT SANDRINE	FORCE OUVRIERE	
LABONNE ALINE	FORCE OUVRIERE	
CASTEL CHARLINE	FORCE OUVRIERE	
REPEL ISABELLE	FORCE OUVRIERE	
MICHALAC SANDRINE	FORCE OUVRIERE	
LEBAS DELPHINE	CGT	
FILEUX MAGALI	CGT	
PLANTARD ANNABELLE	CFDT	

Les autres participants

NOM/PRENOM	EMARGEMENT
MARIE FREDERICK	DIRECTEUR
RIVAT-CACLARD VERONIQUE	DIRECTEUR DES SOINS
SINANG NOELLE	DIRECTEUR POLE FINANCIER
RUIZ LISSETTE	DTMP
MESNAGE ISABELLE	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES PRESIDENTE PAR INTERIM
NEAU-AURELIE KARIN	DIRECTION DSEL
CARIDROIT Valérie	REPRESENTANT CME excusee
HARDEL CELINE	Psychologue du travail
Dr BELLANGER	Médecin de santé au travail
Dr GABARRA ELISABETH	Médecin de santé au travail
Mme ROSSI	Inspecteur du travail

Mr BOTCON Yacine

AAH / DRH



Sommaire

Approbation des PV

PV CHSCT BAYEUX du 29/09/2022 (Annexe 1)

I. POINTS ORGANISATIONS SYNDICALES

CFDT

1. Nombres de lève-malade insuffisant notamment dans les services de médecines
2. Problème de stationnement des agents
3. Application du nouvel indice majoré 361
4. Modification des horaires d'astreintes des cadres de santé
5. Questions et informations diverses

CGT

1. Sécurisation des façades du site d'Argouges
2. Questions et Informations diverses

FO

1. Points pour avis
 - a) Election du secrétaire F3SCT et de son suppléant
 - b) Approbation des PV précédents
 - c) DUERP : actualisation 2022 non présentée pour certains services (DRH, Urgences...), nouvelle méthodologie de gestion des risques, programmation du F3SCT spécial DUERP 2023.
 - d) Validation des PV de visite inspection CHSCT des services « équipe mobile » et « accueil sans rdv »
2. Points pour information
 - a) Désignation du représentant du personnel médical au F3SCT
 - b) Vacances estivales : point sur le droit à repos et respect de la législation sur les plannings
 - c) Ressenti des agents de la MAS suite aux conclusions de l'enquête menée par le service de santé au travail, point sur la mise en œuvre du plan d'action
 - d) Point sur l'organisation du pôle gériatrique (Champ Fleury) et ses nombreux dysfonctionnements
 - e) Formation « bien être et performance »
 - f) Point sur la mise en œuvre des CLACT 2021 et projet CLACT 2023
 - g) Mise en œuvre de la visite inspection F3SCT (local à vélo)
 - h) CHSCT spécial AT 2022 non réalisé
 - i) Cahier de suivi
 - j) Questions et informations diverses

II. POINTS DIRECTION

1. Election du secrétaire et de son suppléant, de la F3SCT



2. Point travaux (Annexes 2 et 3)
3. Evolution de l'organisation du SST
4. Rétro planning du DUERP 2023
5. Suivi des AT (Annexes 4 et 5)

III. ETAT D'AVANCEE DES POINTS ABORDES A LA SEANCE CHSCT DU 15/12/2022

Cahier de suivi au 15 12 2022 - (Annexe 6)

IV. VISITES CHSCT

Rapport visite CHSCT Nouveaux services Pédopsy 24 11 2022 - (Annexe 7)

SEANCE

Mme MESNAGE, présidente du CSE/F3SCT par délégation durant l'intérim de Mr MARIE, introduit la séance. Le quorum est atteint ce jour. Elle a invité Mr HARAGUI, pour répondre aux questions relevant de la DSEL, en l'absence de la directrice de ce service.

FO : souhaitait voir justement affirmer le nouveau principe de quorum pour cette instance, déclinée du CSE.

Mme MESNAGE : un règlement intérieur CSE/F3SCT est obligatoire. La DRH a déjà rédigé une proposition qui sera soumise aux organisations syndicales. La réunion prévue en janvier a été annulée du fait du boycott des instances par les organisations syndicales pour protester contre la réforme des retraites, la DRH va contacter les organisations syndicales pour en programmer une autre.

Approbation des PV

PV CHSCT BAYEUX du 29/09/22 (Annexe 1) Pas de remarque, PV approuvé à l'unanimité.

Point sur les PV en attente

- Décembre 2022 : en cours par la DRH
- DUERP : relu par les syndicats, en cours de relecture finale
- Vaccination (à la demande de FO) : Mr FERRENDIER a depuis quitté l'établissement et ce PV devait être fait par lui.

Election du secrétaire et du secrétaire adjoint de la F3SCT

Mme MESNAGE : rappelle que l'élection se fait à la majorité. Les membres suppléants du F3SCT ne votent pas, sauf s'ils remplacent un titulaire.

Secrétaire	Secrétaire adjoint
Candidat : FO : Mr Rodolphe GOSSELIN CGT : pas de candidat CFDT : pas de candidat	Candidat : FO : Mme Lydie POIRIER CGT : pas de candidat CFDT : pas de candidat

Résultat :

Mr GOSSELIN est élu à l'unanimité : 12 voix sur 12

Résultat :

Mme POIRIER est élue à l'unanimité : 12 voix sur 12

I. POINTS ORGANISATIONS SYNDICALES

CFDT

1. Nombres de lèves-malades insuffisant notamment dans les services de médecine

CFDT : ce point a été relevé lors de tournées de service. 1 lève-malade pour les Médecine 1-2-3, obligeant les agents à courir d'un service à l'autre. C'est compliqué, les patients sont levés « à la main ». Les agents en voudraient 1 dans chaque service.

Mme RUIZ : les 5 rails alloués pour la M3 dans le cadre du CLACT ont été livrés. Il faut fermer des lits pour les installer. Le CHAB a beaucoup investi en la matière, notamment sur les services SSR, USLD. Idéalement il faudrait pouvoir faire la même chose dans les autres services de médecine.

FO : Souhaite rappeler qu'il réclame du matériel de levage patient depuis maintenant plusieurs années et que c'est dans ce cadre qu'il a orienté le choix des rails pour les CLACT 2021. Sur les 15 rails, 10 étaient prévus au SSR G, 5 en médecine. Il n'a pas paru opportun, y compris pour l'ergonomie du GHT, de dispatcher ces 5 équipements dans toutes les médecines, car cela n'aurait pas réglé la circulation du lève-malade dans aucun service. Le choix s'est donc calé sur celui de l'ergonomie de les installer en médecine 3.

FO : lors des réunions CLACT, des demandes de rails lève-malades ont été acceptées cette année. Attention, l'ARS dit que les demandes d'équipement en rails ou lèves-malades font partie de l'investissement de l'établissement. Cela peut fonctionner pour de vieux bâtiments. Les rails doivent être prévus dans la construction des locaux neufs. Plus pratiques, ils coutent beaucoup moins cher qu'un lève-malade. Les orientations des CLACT changent chaque année, mais pour FO nous maintenons nos positions sur ces fondamentaux d'amélioration des conditions de travail.

FO : où en est la mise en œuvre du CLACT 2021 ?

Mme RUIZ : les 8 rails du SSR sont fonctionnels depuis aujourd'hui, ceux prévus en M3 seront installés pendant la fermeture du service pour travaux entre le 7 juillet et le 7 aout.

Mme MESNAGE : l'ARS demandait les factures, elle a envoyé les bons de commande signés.

CFDT : 5 rails correspondent-ils à 5 chambres équipées ?

Mme RUIZ : cela dépend de la composition des chambres. A l'USLD, ils ont été installés dans des chambres doubles.

FO : l'acquisition d'un 2^{ème} lève-malade en médecine cette année semble malgré tout indispensable.

Mr HARAGUI : ce n'est pas prévu au PPI hôtelier actuellement, mais cela peut évoluer en fonction des priorisations faites par l'encadrement.

2. Problème de stationnement des agents

CFDT : il s'agit d'un problème récurrent pour le site Nesmond, où en sont les discussions avec la mairie ?

Mme RUIZ : les agents peuvent avoir des macarons. Le CHAB fait des études pour augmenter la capacité des parkings : parking principal destiné aux patients et augmentation des places du parking des médecins/personnels. Ce projet pourra s'accélérer avec l'avancement des travaux du rez-de-chaussée. Les discussions avec la mairie sont très compliquées, avec des questions financières sous-jacentes.

FO : propose une rencontre en intersyndicale avec la mairie, même si cela a peu de chances d'aboutir au regard de l'importance que la mairie accorde à ce sujet.

Mme RUIZ : la présentation du projet d'extension de la tapisserie serait le bon moment pour la demander. La mairie avait assuré que les 10 places de parking perdues seraient proposées à un autre endroit. Il y a peut-être moyen de négocier des places supplémentaires.

CGT : où en est le projet de bornes à l'hôpital ?

Mme RUIZ : c'est une obligation à partir de 2025. C'est prévu dans le cahier des charges, ainsi que l'assainissement....

3. Application du nouvel indice majoré 361

CFDT : l'indice 353 doit disparaître du fait de l'augmentation du SMIC.

Mme MESNAGE : cette question ne relève pas de la F3SCT mais elle accepte d'y répondre hors PV.

FO : le vrai scandale, c'est le tassement des grilles, que les catégories C, notamment C1, soient en dessous du SMIC jusqu'au 8eme échelon, un agent avec 12 ans d'ancienneté est toujours au SMIC.

4. Modification des horaires d'astreintes des cadres de santé

CFDT : le 28 mars, les cadres avaient été assurés de la non modification. Pourtant, ils ont été informés 10 jours avant d'un changement à compter du 5 mai. Les cadres mettent en avant le manque et le délai d'information, la non application de ce qui avait été convenu et expriment leur mécontentement.

Mme RIVAT-CACLARD : les cadres de pôle ont partagé ce mécontentement. Elle s'est entretenue à ce sujet avec les cadres de pôle et a répondu par mail à l'ensemble des cadres.

Mme MESNAGE : le timing est lié au départ de l'ancien directeur du CHAB, qui a souhaité conclure certains dossiers en cours.

5. Questions et informations diverses : Pas de question

CGT

1. Sécurisation des façades du site d'Argouges



CGT : des parties de l'enduit façade tombent, CGT a constaté une intervention jeudi dernier. L'humidité rentre dans le béton et les bâtiments continuent de se dégrader. La brique apparaît. Des agents et les enfants circulent autour. Qu'envisagez-vous ? Va-t-on les réhabiliter ?

Mme RUIZ : l'enduit a été déposé sur les parties friables, des barrières posées pour assurer la sécurité des personnes. Des campagnes régulières de dépôse de l'enduit seront effectuées. Elle n'a pas encore eu le temps d'étudier les 14 bâtiments qui ont environ 40 ans. Trois bâtiments (Birmans, Persans et Alizé) ayant la même problématique que le CMP, sont en cours de maîtrise d'œuvre, pour être réhabilités. Cela sera étudié lors de l'élaboration du PPI 2024 et années suivantes.

FO interroge sur le vieillissement de ce béton avec des armatures corrodées visibles et sur la capacité de restauration.

Mme RUIZ est en effet plus inquiète pour les armatures corrodées. Le calcul des armatures permet de définir le pourcentage de sécurité en fonction de l'emplacement, la compression-traction. Un ré-enrobage des armatures peut être effectué si besoin.

CGT : prend-on en compte le changement climatique avec des sols de plus en plus secs ?

Mme RUIZ : l'impact est plus important avec l'argile. Des études ont été faites à Vaux sur Aure, en cours pour Nesmond.

2. Questions et Informations diverses : Pas de question

FO

1. Points pour avis

- a) Election du secrétaire F3SCT et de son suppléant (déjà traité)
- b) Approbation des PV précédents (déjà traité)
- c) DUERP : actualisation 2022 non présentée pour certains services (DRH, Urgences...), nouvelle méthodologie de gestion des risques, programmation du F3SCT spéciale DUERP 2023

FO : rappelle que l'actualisation du DUERP 2022 a été incomplète : plusieurs services ne l'ont pas faite. Par ailleurs, une réunion concernant le « Choix des 15 services à re-côter » a eu lieu le 11 mai. FO l'a boycottée dans le cadre des grèves contre la réforme des retraites, mais au vu de l'importance de ce sujet, FO avait indiqué les services qu'il souhaitait côter. Parmi les organisations syndicales, seule la CGT était présente. Le compte-rendu reçu ensuite pose questions concernant :

- *L'intitulé : « PV du F3SCT du 11 05 2023 » : une F3SCT n'a jamais été programmée, le secrétaire F3SCT n'a signé aucun ordre du jour pour un F3SCT à cette date.*
- *La première phrase de 3 lignes n'a pas de sens* (lue par FO).
- *Les termes du paragraphe sur la méthode :*
 - o Essai évoqué par Mme LECACHEUR : « il est proposé de prioriser les risques majeurs pour isoler le risque le plus gênant pour le fonctionnement du service ». La priorité de



FO et d'un DUERP, ce sont « les risques les plus graves pour les professionnels ». Ce ne sont pas forcément ceux qui gênent le service.

- « Le service établit un groupe de travail pour mettre en place un plan d'actions destiné à réduire ou supprimer ce risque, validé par la direction et dont la mise en œuvre est suivie régulièrement ». Ce n'est pas aux agents de trouver les solutions à leurs difficultés et d'en être responsables. C'est celle du directeur.
- « L'essai de la méthode est adopté ». Peut-être par les personnes présentes ce jour-là mais pas par FO et à priori pas par la F3SCT.

FO réclame en conséquence un avis de la F3SCT par rapport à la méthode décrite ainsi qu'une rectification du compte-rendu de réunion.

Mme MESNAGE reprend l'historique : organisation d'un groupe de travail auquel les organisations syndicales étaient conviées pour déterminer les services à re-côté. La méthode n'a pas fondamentalement changé. Les services ont été choisis et les pilotes arrêtés. Le compte-rendu rédigé par le responsable de la gestion des risques n'est pas clair et le tort de la direction est de ne pas l'avoir suffisamment relu.

Il faut reprendre la réflexion à partir des services/pilotes retenus.

Mme RIVAT-CACLARD : une seule différence, le groupe pouvait prioriser une des actions proposées. Les agents sont force de proposition mais ne valident pas les actions.

CGT : rejoint FO par rapport à la responsabilité des agents.

Mme HARDEL : il avait été dit que les professionnels et l'encadrement pouvaient avoir des idées d'actions, mais qu'elles ne leur appartenaient pas, n'ayant pas tous les moyens pour les mettre en place. Selon Mme LECACHEUR, qui intervient aussi dans d'autres structures, il faut répertorier les risques mais peut-être parfois en prioriser pour mettre en place le plan d'action. Cela ne ressort pas assez dans le compte-rendu.

FO : la priorité de l'administration doit rester sur les risques les plus critiques pour les agents.

- Services retenus et pilotes : revus ce jour

Cellule qualité	C. Hardel	L. Lecacheur/Partenaires sociaux
1. Endoscopie	1. Encadrement MCO	1. EHPAD Les oiseaux/La Bruyère (Beauséjour) - FO
2. USLD	2. Bloc opératoire	2. Réanimation - FO
3. Nerval ouvert/Réhabilitation/ Secrétariat Nerval fermé	3. Services Techniques Aunay	3. Les Artistes (Champ Fleury) - FO
4. Magasin	4. Services techniques Bayeux	4. UMUP - CFDT
5. Kinésithérapeutes	5. Canopée	5. MAS - CGT

Mmes MESNAGE et Mme RIVAT : le compte-rendu sera réécrit en intégrant les observations et décisions prises ce jour.

FO : retire sa demande de délibération si la méthodologie reste inchangée et si le compte-rendu est modifié.

FO rappelle que l'administration doit rester à la manœuvre dans l'organisation de ces re-côtes.

Mme RIVAT-CACLARD : un mail a été envoyé aux cadres et chefs de service devant être re-côtés.



Choix de la date de réunion F3SCT DUERP 2023 : 30 Novembre 2023 à 8 H 30.

2 Validation des PV de visite inspection CHSCT des services « équipe mobile de psychiatrie » et « accueil sans rdv » : (cf point IV)

2. Points pour information

a) Désignation du représentant du personnel médical au F3SCT

Mme MESNAGE : les médecins ont été reconduits : Dr CARIDROIT (F3SCT principale), Dr CHAUVIN (F3SCT site Aunay).

b) Vacances estivales : point sur le droit à repos et respect de la législation sur les plannings

FO : note comme chaque année de grosses difficultés de possibilités/attribution des congés. Pourtant l'administration présente des mensualités de remplacement en hausse mais cela reste apparemment insuffisant. Des agents, mi-juin, ne savent toujours pas si leurs vacances sont acceptées ! Les plannings seront potentiellement illégaux (trame de + 48 heures, plus de 2 weekends consécutifs...). Face aux difficultés de recrutement et financières, la seule réponse administrative est de durcir toujours un peu plus le système. D'où des démissions et une mauvaise publicité pour le CHAB qui n'arrive pas à recruter. C'est un cercle vicieux.

FO : le temps de secrétariat en addictologie est de 120 %, intégrant un temps de remplacement. Ce n'est pas le cas cet été. Régulièrement, l'équipe doit suppléer au non-remplacement et ne consulte pas pendant ce temps. Les patients deviennent plus agressifs. Cela augmente l'insécurité. FO veut connaître les raisons des non-remplacements ?

Mme MESNAGE : la secrétaire participe au fonctionnement collectif de l'équipe. Une petite période pouvait être réglée par un léger décalage des congés, afin d'avoir toujours 2 personnes présentes. Les congés des secrétariats ont été vus avec l'encadrement et les mensualités de remplacement priorisées sur d'autres services.

FO : ce n'est pas seulement un problème de sécurité. Le poste du secrétariat est indispensable (accueil physique/téléphonique, gestion des ordonnances, cotation des actes, gestion du dossier patient informatisé Sillage...).

Mme MESNAGE : en reparlera avec l'encadrement et répondra au mail du Dr MOTTIN.

Mme MESNAGE : la DRH donne aux cadres les mensualités et valide les congés présentés avant le 31 mars. Quels sont les services où les agents n'ont pas eu la validation de leurs congés ?

FO : à Aunay : EHPAD, SSR, confirmation des vacances d'été reçue il y a 15 jours au SSIAD.

Mme RIVAT-CACLARD : une différence, les plannings peuvent ne pas être validés avant le 15 juin, mais les congés le sont.

FO : des agents sont contraints de prendre 15 jours parfois même sans week-end avant et après, alors que l'administration doit 3 semaines estivales, cela devrait donc être 3 week-ends ! Des

congés à cheval en milieu de semaine sont parfois imposés. FO rappelle s'il en est besoin que les réservations de vacances se font du samedi au samedi, les agents doivent pouvoir partir...

Mme MESNAGE : la DRH a recensé les agents demandant 15 jours de congés et ceux qui y sont contraints.

Mme RIVAT-CACLARD : certains agents ont modifié leur demande initiale pour des raisons personnelles, d'autres du fait de la contrainte du planning. Il s'agit d'autorégulation puis de négociation.

CFDT : les vœux des agents sont filtrés à la base, car ils doivent rentrer dans les conditions imposées par le cadre. Le recensement est donc faussé.

Mme MESNAGE : les cadres nous font remonter la réalité.

FO : même dans les services qui ferment, des agents n'ont pas leurs 3 semaines.

Mme RIVAT-CACLARD : la décision de fermeture du SSR est très récente, du fait d'un manque de médecin.

FO : c'est à la direction de mettre la priorité sur les remplacements et les recrutements, afin d'améliorer les conditions de travail. Du fait de la fuite de personnel et l'incapacité à recruter, l'administration en arrive même à refuser des demandes de disponibilités ou les accorder à très long terme. Les agents restent au CHAB de force.

Mme MESNAGE : les difficultés concernent les IDE et les médecins, c'est un problème national. Il est donc impossible de doubler les remplacements d'été.

Mme HARDEL : la question des plannings est importante, impactant l'alliance entre vie professionnelle et vie personnelle.

c) Ressenti des agents de la MAS suite aux conclusions de l'enquête menée par le service de santé au travail, point sur la mise en œuvre du plan d'action

FO : les agents ont un mauvais ressenti de cette enquête SST. Ils se sentent désignés comme des mauvais agents, incapables de s'entendre entre eux, méchants avec leur cadre, de mauvais soignants avec des pratiques punitives auprès des résidents. Leur réalité est ailleurs et ont plutôt le sentiment de subir des violences institutionnelles. En revanche, pour FO, le plan d'action SST reste intéressant car il vise ces problématiques : mise en œuvre de plannings récurrents évitant les conflits inter-équipe par exemple....

Malgré les nombreuses difficultés pointées dans ce rapport SST, l'administration plutôt que de suivre les préconisations, vient tendre encore davantage les conditions de travail dans ce service avec une nouvelle organisation passée en force en CTE reconduit : 1 IDE de journée au lieu d'une le matin et une le soir, avec un glissement de tâches vers les AS pour la distribution des médicaments. FO remarque que l'organisation est mise en place mais que tous les postes AS ne sont pas pourvus, que les formations des personnels et les accès sillage pour les AS ne sont pas opérationnels. La difficulté de recrutement est telle que l'administration recrute même des agents sans moyen de locomotion obligeant à des horaires à la carte. Au vu de ces modalités dégradées par manque d'IDE, les équipes devront faire appel à la pédo-psy (qui se sent niée

dans son activité et ses compétences) ou de Nerval (des FEI sont déjà faites). Cela entretient les conflits inter-équipes et va créer des conflits inter-services. La capacité de prise en charge des résidents se trouve altérée (conflits de valeur).

FO : cette absence d'IDE implique également que les AS d'après-midi modulent leurs horaires pour s'adapter à l'infirmière libérale.

CGT : la méthode est inacceptable. Rien n'est préparé. Les agents ont un sentiment de mal-être et d'abandon devant les réponses de la direction.

CGT : évoque des erreurs médicamenteuses des IDE intérimaires, l'absence de protocole entraînant de l'insécurité.

Mme MESNAGE : cette organisation, non idéale, est la conséquence de la pénurie d'IDE. La direction, lors des réunions, a bien entendu les difficultés des agents de la MAS et de Presqu'ile. Cette organisation, en place depuis le 01/06, est en phase de rodage. Un bilan sera réalisé.

Mme RIVAT-CACLARD : les erreurs médicamenteuses doivent absolument faire l'objet de FEI pour être analysées et traitées.

Mme MESNAGE : a vu la semaine dernière le Dr ARTIGUES. Il doit écrire les protocoles pour faciliter le travail des professionnels.

Mme RIVAT-CACLARD : combien de personnes n'ont pas de code sillage ?

CGT : ne sait pas, ne les connaît pas tous.

FO : le moniteur éducateur, par exemple.

Mme RIVAT-CACLARD : l'aide à la prise des médicaments ne peut pas être dans ses attributions, donc il n'est pas dans le listing.

FO : attend des réponses sur le plan d'action et les recrutements. Comment améliorer les prises en charge s'il n'y a pas de soignant ? FO est totalement défavorable au fait de mettre des AS à la place d'IDE.

Mme MESNAGE : les recrutements étaient organisés, mais il y a beaucoup d'absentéisme.

Mme RIVAT-CACLARD : le ratio cible est de 2 tiers AS/1 tiers ASH soins.

CGT : les IDE ne viennent pas à la MAS, pourquoi ? Il n'y a pas de problème à la MAS d'ELLON.

Mme MESNAGE : les jeunes IDE préfèrent travailler dans les services à technicité.

FO : l'organisation a été présentée comme pérenne au CSE, l'administration ne nous a pas présenté ce remplacement d'IDE par des AS comme une mesure transitoire dégradée.

Mme MESNAGE : cela n'a pas été débattu en effet. D'autres services souffrent de l'absence d'IDE. Les quelques recrutements ne combinent pas tous les besoins. Si cela était le cas, on pourrait revenir à l'organisation antérieure.

Mme RIVAT-CACLARD : il faut être réaliste, il n'y a pas de perspective d'amélioration à court terme. Mais il faut sécuriser au maximum les prises en charge. Que faire fonctionner en priorité, même si c'est aussi une question éthique, la MAS qui est un lieu de vie, la médecine qui est un service sanitaire avec des contraintes différentes ?

FO : est choqué par ces propos. Le handicap mérite autant d'attention que la médecine !



Mme MESNAGE : il n'y a pas d'obligation d'IDE la nuit en EHPAD, contrairement à un service de soins.

FO : quelles sont les actions mises en place dans le cadre du plan d'action SST ?

Mme MESNAGE : 20 % de secrétariat a été alloué pour que le cadre ait plus de temps auprès des équipes.

Mme RIVAT-CACLARD : 6 grands axes :

- Améliorer le dispositif de partage des informations pour la prise en charge des résidents : temps de transmissions retravaillé, mise à jour du classeur support, remise en place de la prise de connaissance des éléments à l'arrivée des agents du cahier de liaison
- Doter le service de matériels et équipements adaptés : états de lieux exhaustifs des besoins réalisé en novembre 2022.
- Etayer les connaissances/compétences des professionnels : Formation-sensibilisation des ASH Soins sur l'approche des personnes porteuses d'un handicap à l'IFAS sur 4 jours.

Autres propositions : Formation des soignants à l'épreuve de la mort, être tuteur de stage, formation humanitude dans le cadre du projet de service est aussi évoquée.

FO : n'est pas favorable à la formation humanitude, dont le coût est considérable. L'humanitude vient avec la quantité de personnel.

Mme RIVAT-CACLARD :

- Développer le dispositif de soutien : psychologue recruté pour les APP, recours au psychologue du travail.
- Favoriser le décloisonnement en intra et extra MAS : mini présentation 1/trimestre de chaque corps de métier intervenant à la MAS : non encore mis en place.
- Réécrire le projet de service dans le cadre de l'évaluation interne en septembre, externe en décembre.

Mme MESNAGE : compte-tenu des difficultés, le service est à suivre de très près afin de réajuster au mieux et au plus vite.

FO : il faut accompagner les agents pour sortir des discordes inter-services et interpersonnelles. Celles-ci ne naissent pas par hasard, des axes d'amélioration sont possibles. Il est question aussi du fonctionnement systémique de l'équipe. Les analyses des Pratiques Professionnelles sont faites pour cela et doivent être mises en place.

Mme MESNAGE : le psychologue du CMP d'Aunay a un temps depuis le 01/06 pour intervenir auprès de l'équipe. Un nouvel éducateur est également arrivé.

d) Point sur l'organisation du pôle gériatrique (Champ Fleury) et ses nombreux dysfonctionnements

FO : le personnel soignant reste en nombre inférieur le week-end par rapport à la semaine dans la maquette organisationnelle de l'USLD. FO rappelle l'adoption en force de cette organisation

contre l'avis du CTE. Mr FERRENDIER avait évoqué une demande d'enveloppe supplémentaire à l'ARS. Qu'en est-il ?

Mme RIVAT- CACLARD : il n'y a pas de retour à ce jour.

FO : s'il n'y a pas de retour positif, l'administration doit préciser ce qu'elle retire des fiches de tâches le week-end : quels soins ne seront pas menés par les agents ? FO rappelle les conclusions du rapport CADECO sur les modalités de travail « mission impossible ». Les agents sont toujours contraints, faute de personnels suffisants, de sélectionner et de prioriser certaines tâches avec tous les conflits de valeurs qui en découlent. En CDU, Mme RIVAT-CACLARD a présenté un questionnaire sur la sensibilisation à la maltraitance réalisé dans le cadre de la certification. Une des questions est : « vous est-il déjà arrivé de différer ou refuser un soin de manière volontaire à un résident ? » FO aurait aimé une question similaire pour que l'administration se sensibilise aussi : « Vous-est-il déjà arrivé de différer ou refuser un soin de manière contrainte ? »

Mme MESNAGE : rappelle les contraintes budgétaires, les budgets annexes sont en déficit.

FO : oui, il y a des contraintes budgétaires et l'administration doit les assumer jusqu'au bout pour à minima déresponsabiliser les agents et éviter les notions de « chasse aux sorcières » décrites par le rapport CADECO et vécues par les agents en 2017. FO réclame depuis longtemps des fiches de tâches précises (nombre et temps de toilette par agent, aide au repas...). La responsabilité incombe à l'administration faute de budget et non aux agents qui restent sans fiches de tâches claires comme responsables potentiels de soins partiellement menés voire absents. Attend-on que la presse vienne également dans les établissements publics pour lancer l'alerte ?

FO : Il en va de même pour les missions de ménage sur l'ensemble du site de Champ Fleury : 5 agents/jour ne peuvent faire l'ensemble du ménage du site. Les protocoles doivent s'appliquer dans les services d'hospitalisation, comme le SSRG bientôt le CSG.... Chaque agent doit gérer une trentaine de chambre, des couloirs des salles communes, etc... Certaines chambres d'EHPAD en toute logique sont souillées quotidiennement obligeant un temps d'intervention ménage important au détriment d'autres missions ou d'autres résidents. Au SSR, les ASH sont amenées à des glissements des tâches AS et hôtelière (distribution des pichets d'eau, information verbale qu'elles devraient bientôt faire des toilettes...). Là encore, l'administration doit éclaircir les agents sur leurs fiches de tâches pour qu'elles deviennent concrètes, réalistes et réalisables afin de dédouaner les agents des dysfonctionnements évidents par manque de personnel.

FO : Autre sujet, à l'USLD, les chambres doubles équipées de rails devaient permettre de prendre en charge plus facilement les patients les plus dépendants et favoriser le travail en binôme. Dans les faits, ces patients dépendants ayant refusé les chambres équipées car doubles, celles-ci sont attribuées à des valides rendant inopérant les moyens mis en place. Il aurait été dit aux agents que de nouveaux rails seraient installés dans des chambres simples ?

Mme RUIZ : l'installation de rails supplémentaires n'est pas prévue.

Mme RIVAT- CACLARD : n'avait pas notion d'attribution différente des chambres.

FO : Sujet suivant, la volonté administrative est de rendre les agents du pôle gériatrique toujours plus polyvalents. Dans le cadre de la politique d'attractivité, Mr FERRENDIER

introduisait une nouvelle notion : la bivalence ! c'est-à-dire une double affectation pour tous les agents. Pour FO, cela ne va améliorer ni les conditions de travail, ni la capacité à recruter. Les changements de services sont générateurs de stress et de désinvestissement.

Mme MESNAGE : la polyvalence à terme est précisée dans l'appel à candidature, car le CSG est à priori plus attractif. Son ouverture n'est pas encore garantie par manque de médecin et des difficultés de recrutements paramédicaux.

FO : la polyvalence a été instaurée et contrainte avec les travaux. Les agents subissent des changements d'horaires et sont contraints de travailler en 10h00 à la place de 7h30.

Mme MESNAGE : les fiches de tâches vont-elles dédouaner les agents ou au contraire accentuer la pression ?

FO : si elles sont réalisables, elles vont les dédouaner de leur responsabilité. Elles permettraient à certains agents de prioriser pour gérer le stress et les impératifs, les choix des missions non menées ne leur appartiendrait plus.

Mme RIVAT-CACLARD : les agents ont du bon sens, il faut laisser de l'autonomie.

Mme MESNAGE : le travail sur l'humain est très lié aux circonstances. Une fiche de tâches ne va pas régler tous les problèmes. Dans le monde actuel, la charge de travail fait que l'on doit parfois prioriser pour faire au mieux.

FO : jusqu'où vont les modalités dégradées, ce qui est sûr c'est qu'elles n'appartiennent pas aux agents. Nous invitons régulièrement les agents à tracer dans des FEI les tâches non réalisées faute de personnel suffisant afin de dégager leur responsabilité.

Mme HARDEL : dans les organisations où il faut faire des choix entre rester conforme à ses valeurs et répondre à la question du temps et du manque de moyens, on retrouve des conflits de positionnements des différents professionnels. La fiche de tâches permet un positionnement de l'institution mais ne règle pas les conflits de valeurs que cela générera.

e) Formation « bien être et performance »

FO : espère que le départ du directeur va mettre un terme à ce projet. Mr FERRENDIER avait répondu qu'il s'inscrirait dans le cadre QVT et s'adressait à des agents au profil « septique ». Le 3^{eme} séminaire de ce programme de formation s'intitule implémentation, littéralement, c'est l'action d'implanter un programme sur un ordinateur. Il s'agit donc de reprogrammer le cerveau des agents pour mieux accepter les missions en mode dégradé. D'autre part, en fin de plaquette de présentation, il est écrit « en cas de besoin, il est possible de proposer à ceux qui le souhaitent un accompagnement individuel et de réaliser des ateliers en distanciel pour débloquer des situations particulières ». La formatrice se sert de l'institution pour se faire une clientèle. FO alerte sur la notion de dérive sectaire de ce genre de formation.

Combien de personnes ont bénéficié de cette formation ? Quel est le coût ? Sur quel budget ?

Mme RIVAT-CACLARD : 15 personnes, 2 groupes : médecine 2 et cadres de santé.

Mme MESNAGE : l'organisme n'est pas certifié. Il s'agit d'un accompagnement organisé par Mr FERRENDIER sur des crédits de l'établissement.

Mr HARAGUI : le coût de cette prestation coaching est de 6000 euros (1000 par séminaire).



Mme RIVAT-CACLARD : un plan de déploiement conséquent était prévu, mais cela va s'arrêter aux 2 groupes initiés. Pour le 1^{er} groupe, les notes du questionnaire d'évaluation sont toutes au-dessus de 8/10.

FO : invite à stopper cette formation dès à présent.

f) Point sur la mise en œuvre des CLACT 2021 et projet CLACT 2023

FO : se réjouit de la mise en place des rails au SSRG. Le casque immersif est désormais au SST ?

Mme MESNAGE : la DRH n'ayant pas les moyens d'en organiser et suivre l'utilisation, il n'était pas utilisé. Il a été proposé à la psychologue du SST.

Mme HARDEL : l'a récupéré en mars, mais n'a pas encore essayé toutes les séquences possibles. Elle le propose de manière non systématique aux professionnels qu'elle accompagne en individuel. Sur 10 professionnels, 8 en tirent un certain bénéfice. Elle aimerait ensuite dégager du temps pour aller le proposer dans les services. Ce casque de réalité virtuelle permet d'avoir des séances de 10 à 20 mn, basées sur la sophrologie : relaxation visuelle et auditive. Plusieurs thématiques sont proposées : gestion du stress, lâcher prise... Les séances ne conviennent pas à tous les profils, les multi-stimulus peuvent être perturbants.

FO : le CHAB n'a pas présenté de projet CLACT en 2023. Les thématiques étaient orientées QVT et formation. FO préfère les demandes de matériel pour améliorer les conditions de travail. FO participe aux réunions à l'ARS. Le budget matériel, lève-malade, rails, aide à la manutention, alloué était très restreint cette année. L'ARS considère que les demandes d'équipement font partie du PPI.

Mme MESNAGE : il faut y réfléchir en amont, le délai de réponse étant très court. Le SST avait travaillé sur des chariots pour tracter dans les services.

FO : les demandes de ce type ont été malheureusement refusées cette année, une demande de chariots de manutention a été acceptée.

Mme MESNAGE : la thématique CLACT pourrait être à l'ordre du jour d'une F3SCT, sans attendre l'appel à projet.

FO : les thématiques CLACT changent d'une année à l'autre. Certains sujets sont faciles à monter (rails, lève-malade) et cela reste dans nos priorités. Le parc de chariots vétustes pour certains inadaptés pour d'autres mériterait également des améliorations ou des changements. FO rappelle que l'ARS vérifie la réalisation des projets antérieurs.

Les autres organisations syndicales sont d'accord avec la démarche.

Mme HARDEL : le médecin du travail a constaté différentes problématiques de santé chez les professionnels ASH soins, transports, cuisine... qui manipulent de manière répétée les chariots, armoires. Des systèmes de roues électriques sont une aide à la manipulation, mais ils sont extrêmement onéreux, posant la question d'un éventuel changement de chariots adaptés aux différentes situations. Le SST a désormais une réunion mensuelle avec la préventrice et l'ergonome du GHT. Une étude ergonomique a été demandée. Mme JUIN, ergonome, va prendre contact avec les différents services concernés.

FO : il faut faire des essais, croiser les données avec les AT... L'administration doit veiller à l'entretien du matériel.

g) Mise en œuvre de la visite inspection F3SCT (local à vélo)

FO : propose une visite du local vélos du site Nesmond. Il a été fracturé, l'aménagement intérieur reste à améliorer.

Mme RUIZ : la serrure a été remplacée, des portes-vélos ajoutés. Le local est ouvert à tout le personnel. Un projet de réaménagement du parking est en cours de diagnostic, intégrant un autre local à vélo.

FO : souhaite maintenir l'inspection. C'est une vraie demande des agents, notamment en saison estivale.

CGT et CFDT valident le principe de cette visite.

La visite est programmée le lundi 26 juin à 11 H 00 en présence de Mme RUIZ et des 3 organisations syndicales.

h) CHSCT spécial AT 2022 non réalisé

FO : il est impossible de rattraper le retard sur l'analyse des AT 2022. FO propose de mener les analyses sur deux AT 2023 de chaque site.

Mme MESNAGE : Le secrétariat de direction est chargé de proposer des dates à compter de mi-novembre 2023.

FO : La F3SCT définira les AT à analyser lors de la prochaine réunion F3SCT.

i) Cahier de suivi (traité en point III)

j) Questions et informations diverses : Pas de question

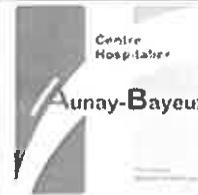
II. POINTS DIRECTION

1. Election du secrétaire et de son suppléant, de la F3SCT (déjà traité)

2. Point travaux (Annexes 2 et 3)

Mme RUIZ reprend quelques éléments du document envoyé :

- Plateau endoscopie/Med 2 : travaux endoscopie terminés à 98 %, reste quelques mobiliers à installer, fenêtres à remplacer en juillet. Coût pour le CHAB : 1 million €.
En Med 2, fin travaux fin octobre, permettant l'ajout de lits supplémentaires.
- CSG/USLD : CSG : travaux en cours. USLD : quelques veilleuses à installer. Coût pour le CHAB : 1,2 million €. Signalétique en cours.
- CS externes Nesmond : Appels d'offres relancés sur certains lots, réponses semaine prochaine. Négociations tarifaires sur ceux retenus dans le 1^{er} appel d'offre, permettant



d'avoir un projet plus efficace économiquement parlant. Le coût initial était de 400 000 € pour 300 m². Il a augmenté car la surface concernée est passée à 1400 m² incluant le remplacement des fenêtres, les toitures terrasses, les travaux du GIE.

- MAS : reste à faire les peintures du couloir et quelques chambres, la réfection du faux plafond. L'ARS a alloué un budget pour le remplacement de la verrière et la réfection d'1 salle de bain.
- Toitures-terrasses : financement total alloué par l'ARS : 1,1 million €. Fin des travaux à Champ Fleury et Nesmond, ils débuteront en septembre à Aunay.
- NERVAL : études en cours, déploiement à partir octobre-novembre : modernisation du système sécurité incendie, remplacement du DATI prévu au PPI et remplacement de l'appel malade via un système smartphone. Etude financière en cours pour intégrer à l'opération le contrôle d'accès.
- Plan sobriété énergétique : remplacement des fenêtres au CSG, USLD prévu partie annexe de champ Fleury. Médecine 3 dont 4 chambres dédiées à une éventuelle création d'une Unité de Soins Intensifs polyvalents (cout 362 000 €).
- Projet 2025-2026 PUI - UCP - HDJ : dans le cadre du Ségur Santé, auquel s'ajoute maintenant un volet Stérilisation : Réception des appels d'offres de maîtrise d'ouvrage le 3 juillet pour affiner le programme et faire les études de projets.

CGT : où se situera l'UCP ?

Mme RUIZ : elle est envisagée au rez de chaussée de la pharmacie actuelle L'emplacement est à revoir selon l'évolution du projet.

Il n'y a pas d'autre question.

3. Evolution de l'organisation du SST

Mme MESNAGE : le Dr BELLANGER ne renouvelle pas son contrat au-delà du 30 juin. Le Dr GABARRA (médecin retraité de l'AP-HP) est présente 1 semaine / mois depuis janvier. Compte-tenu de ce sous-effectif médical, la création d'un 2^{me} poste IDE avait été actée. Une IDE, actuellement en disponibilité, devrait réintégrer l'établissement le 01 aout, à 90 %. A l'issue d'un DU d'infirmière en santé du Travail, elle pourra bénéficier d'une délégation d'actes. L'effectif total IDE sera de 1.9 ETP.

Le service, dans le cadre du GHT, peut solliciter les avis de Mme LECACHEUR, préventrice et d'une nouvelle ergonome Mme JUIN, arrivée le 01 juin.

L'établissement se réjouit de cette équipe pluridisciplinaire, même s'il déplore le manque de médecin. Mme MESNAGE reçoit régulièrement des candidatures de médecins mais sans autorisation d'exercice en France.

FO : le CHAB ne remplit pas les obligations légales de médecine du travail et ne cautionne pas ce remplacement d'un médecin du travail par une IDE.

4. Rétro planning du DUERP 2023 (déjà traité)

5. Suivi des AT (Annexes 4 et 5)

Mme MESNAGE : choix des AT et des dates de réunion spéciale AT à faire. Le tableau 2023 est arrêté au 19 mai.



FO : est surpris par le nombre d'AT en 2023. Y aurait-il des sous-déclarations ?

Mme MESNAGE : des agents renoncent à compléter leur dossier, qui ne peut donc être traité par la DRH.

III. ETAT D'AVANCEE DES POINTS ABORDES A LA SEANCE CHSCT DU 15/12/2022

Cahier de suivi au 15/12/2022 - maj 30/05/2023- (Annexe 6)

Mme MESNAGE : la direction a fait des mises à jour depuis la dernière réunion.

FO : les mises à jour de l'administration figureront dans le cahier de suivi de ce jour.

Self :

FO : la problématique principale concerne les fiches de tâches et l'incapacité à mener l'ensemble des missions. Où en le projet de réorganisation du self ?

Mr HARAGUI : le principe du dérochage pourrait faire avancer les choses, mais le sujet n'a pas avancé.

FO : l'achat de la vitrine est -il prévu ? Le 1^{er} micro-onde ne marche pas bien. FO demande deux micro-ondes en état de fonctionnement au regard de la fréquentation du self.

Mr HARAGUI : la vitrine est commandée, en attente du retour du fabricant sur le délai de livraison. L'achat de 2 micro-ondes en 2023 est validé ce jour.

Rapport CADECO :

FO : attend toujours la révision des fiches de tâches pour que chacun puisse réaliser ses missions. C'est la préconisation première du rapport d'ailleurs validé par un vote du CHSCT.

Maternité :

Mme RUIZ : travaux terrasses et toitures en cours. Arbitrage à faire en fonction des priorisations dans le PPI 2024 pour la climatisation.

Fuites à Champ-Fleury :

Mme RUIZ : travaux terrasses et toitures en cours.

Service Informatique :

Mme RUIZ : travaux et réaménagements faits dans le cadre du CLACT.

Item travaux à supprimer.

FO : reste le relevé de température à effectuer par la DTMP.

Alternances jour / nuit :

Mme MESNAGE : pas de candidature en réponse aux annonces de postes de nuit faites à Noël.

FO : réévoquera en CSE l'intérêt d'avoir des pools de remplacements conséquents et la volonté d'un pool de nuit.

Endoscopie :

Mme RUIZ : travaux en cours. Les murs sont isolés, les fenêtres seront remplacées en juillet.

FO : sera revu en cas de besoin dans le cadre du DUERP.



Item à supprimer

Accès intranet service hôtelier :

FO : certains agents n'ont toujours pas de code d'accès ou de PC disponible pour déclarer les FEI, consulter les documents. Ce n'est pas normal. Dans l'attente, FO avait demandé l'affichage dans le service des codes de service pour que les agents puissent accéder avec leur smartphone. Ce n'est pas fait partout. Dans le cadre de la certification, cet accès blue medi est indispensable. Mme MESNAGE : une relance va être faite auprès des cadres des services transversaux par la DRH/DSS.

FO et Mme MESNAGE : la fonction recherche sur BLUE MEDI reste problématique.

Remplacements en période estivale :

Bilan mensualités 2022 : fait

Service santé au travail :

Mme MESNAGE : Dr GABARRA présente 1 semaine/mois et 2^{ème} IDEST en cours de recrutement. Le Dr BELLANGER ne renouvelle pas son contrat après le 30 juin.

Problématiques Pigeons :

Mme RUIZ :

- Capture annuelle de pigeons toujours en cours
- Terrasses et gouttières adjacentes nettoyées lors des travaux des toitures terrasses. Les gouttières façade Nesmond le seront lors des travaux du Rez de Chaussée. Une obturation des lucarnes de la Chapelle et un nettoyage des gouttières ont été faits, financés par l'association de la chapelle.
- Documentation du pigeonnier contraceptif transmise à l'Intercom. Pas de retour à ce jour.

Décompte horaire :

FO : le sujet n'a pas avancé. C'est très cadre-dépendant. Pour les agents, cela entretient l'idée qu'ils se font voler. Le sujet est pourtant simple et rien n'évolue.

Mme MESNAGE : l'idéal serait que les agents puissent avoir accès à leur décompte à partir de leur domicile, mais ce n'est pas prévu à court terme.

FO : le cumul annuel individuel, plus explicite, pourrait être donné 1 à 2 fois/an, en plus du planning individuel 3 fois/an.

Mme MESNAGE : la périodicité du planning annuel avait été cadrée auprès de l'encadrement.

Protocole en cascade psychiatrie :

Mme RUIZ : études en cours ; déploiement DATI/PTI/DECT en octobre/novembre 2023.

FO : rappelle l'intérêt de tester régulièrement jusqu'à leur terme les protocoles en cascade. Cela n'a jamais été fait !

Mme RUIZ : cela pourra être fait à la réception du matériel.

Protocole en cascade en addictologie :

Réalisé en CREX. FO : la gendarmerie a rappelé sa disponibilité si besoin.

Item à supprimer.



PTI :

Mme RUIZ : études en cours ; déploiement DATI/PTI/DECT en octobre/novembre 2023.

Mme MESNAGE : les agents des urgences et de psychiatrie apprécient la très bonne collaboration et la réactivité de la gendarmerie de Bayeux.

Laboratoire :

Rédiger un protocole en cascade sur appel DATI.

Organisation du Magasin :

Mr HARAGUI : logiciel COPILOT commandé. En attente du retour de l'entreprise pour planifier l'installation, le paramétrage et le déploiement (espéré en novembre 2023) puis la formation des services (AS et hôtelières notamment).

FO : les conditions de travail de ce service ont évolué dans le bon sens.

Plannings récurrents :

FO : note une volonté d'avancer de l'administration sur les zones d'illégalité de planning mais cela ne marche pas dans la réalité.

Mme RIVAT-CACLARD : les plannings, d'abord théoriques, passent en prévisionnel 15 jours avant le début du mois. Les plannings théoriques peuvent évoluer en fonction des besoins des services pour la réalisation des prévisionnels. Malheureusement les plannings prévisionnels évoluent aussi de dernière minute en lien avec la gestion de l'absentéisme.

Item à maintenir.

Guide RH :

Mme MESNAGE : guide réactualisé.

FO : a déjà informé Mme MESNAGE qu'il souhaitait en rediscuter lors du CSE.

Item à maintenir.

Service mortuaire :

FO : il y a toujours une surcharge de travail, mais item à supprimer du fait du changement de professionnels.

Médecine 3 :

FO : des éléments ont bougé (plat bassin par exemple, rails installés...) mais cela doit avancer plus.

Mme RUIZ : travaux prévus pendant la fermeture d'été, avec changement de certaines fenêtres. L'ouverture de 7 lits en médecine 2 est prévue en novembre 2023.

Fonctionnement des CHSCT/F3SCT :

FO : ne reçoit plus de FEI de la direction et invite les agents à lui les adresser.

Mme RIVAT-CACLARD : les FEI soignantes sont transmises, mais pas celles concernant les patients.

FO : ne reçoit plus **aucune** FEI. Tous les dysfonctionnements au travail impactent à minima la psyché des agents, ce qui relève donc du champ de compétence de la F3SCT.

Urgences :

FO : rappelle les votes du CHSCT concernant la sécurité, notamment le personnel de sûreté.
Pas de changement. Item à maintenir.

Conditions de travail à l'EHPAD/USLD :

Mme MESNAGE : logisticien en place, 3ème poste AS de nuit dans le cadre du Sûr.
FO : demande du personnel pour les soins et pour le ménage, du fait de la surcharge de travail.

Clé des Songes :

FO : travaux d'insonorisation du réfectoire réalisés.
Item à supprimer.

Groupe violence :

FO : toujours pas de nouvelles.
Mme MESNAGE : les agressions verbales physiques doivent faire l'objet d'une analyse ; à réactiver.
FO : les membres de la F3SCT doivent y être inclus.

Renfort réa vers médecine 3 :

FO : insiste sur le « ras le bol » des agents de réa. C'est un service avec du personnel normé. Les moments de moindre activité permettent le bon fonctionnement du service (notamment réassort). Des FEI ont encore été faites récemment. Le 1^{er} mai, les IDE de réa sont restées à 2 pour 5 patients.

Mme RIVAT-CACLARD : ils n'étaient pas tous de profil réanimatoire. Le ratio réglementaire était respecté. Par contre, 22 patients en M2 avaient besoin d'une IDE, pour gérer un absentéisme de dernière minute.

FO : ne pas entendre ne permettra ni de recruter ni de conserver le personnel...

SSR : travaux

FO : le code de la porte d'entrée est directement affiché sur la porte à l'extérieur, les personnels sont moins dérangés. Item à supprimer.

Mme RUIZ : rails posés.

CGT : préfère voir à l'usage comment cela se passe. Item à garder.

FO et CGT : problème de mains courantes mal fixées non réglé.

Mme RUIZ : COSWIN à refaire et lui envoyer un mail.

Livraison plateau repas au SSR Aunay :

FO : item à garder même si réponse négative à la demande du CHSCT.

FO : tout partira le même jour et les régimes patients prendraient effet en temps réel.

Mr HARAGUI : l'organisation correspond à une volonté historique du site d'Aunay, avec des RESTISELF achetés en conséquence. La cuisine et la DSEL préféreraient une organisation qui ne séquence pas la production, mais il faudrait changer le matériel acheté il y a 2,5 ans.

Locaux SSIAD Isigny :



Mme RUIZ : store posé le 9 juin.

Item à supprimer

Service transport : absence de vestiaire féminin.

Mme RUIZ : c'est une question de surface utilisée aujourd'hui par la pédopsychiatrie qui devrait déménager à Alizée. Cela permettrait de construire les vestiaires.

Cuisine suite visite CHSCT

Mme RUIZ : travaux faïences terminés.

FO : il reste certaines portes aux montants rouillés, cela a été pointé lors de la visite sanitaire. Une grille avec siphon inox au sol reste à changer.

Mme RUIZ : des travaux pourraient être faits en interne. L'analyse de besoins des travaux est à revoir en 2024.

FO : le lave-vaisselle acheté il y a un an est trop petit. FO pointe des problématiques d'hygiène.

Mr HARAGUI : le gros convoyer pose problèmes, les frais de maintenance sont très importants. Le renouvellement ou non des lave-vaisselles est à rediscuter pour le PPI 2024.

Office RDC Nerval

Mme RUIZ : plans présentés à Nerval. Les travaux seront faits pour la plus grosse partie en interne avant la fin d'année.

Tenues SSIAD

FO : la blanchisserie dit que c'est 4 tenues. Le personnel en a besoin de plus. 5 tenues avaient été votées en CHSCT.

Mme RIVAT-CACLARD : le nombre de 5 tenues a été validé.

Visite CHSCT Accueil sans RV (item ajouté) CR visite validé ce jour.

Mme RUIZ : travaux de chauffage réalisés.... Il reste les fenêtres à changer.

FO : suivi des préconisations de l'IDE SST à noter.

Visite CHSCT équipe canopée (item ajouté) CR visite validé ce jour.

IV. VISITES CHSCT

Rapport visite CHSCT Nouveaux services Pédopsy 24 11 2022 – (Annexe 7)

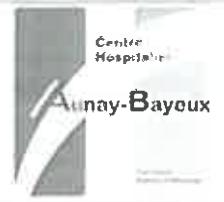
Il n'y a pas de remarque. Le document concernant canopée et l'accueil sans RV est validé ce jour à l'unanimité.

Accueil sans RV dans les CMPEA de Bayeux et Hérouville :

Mme MESNAGE : il s'agit d'un renfort des effectifs pour fluidifier les rendez-vous.

FO : mais sur une activité différente, dans de nouveaux locaux avec 2 postes en plus.

Mme HARDEL : l'infirmière du SST a visité les locaux en mars. Elle a fait des préconisations de disposition de matériels dans le bureau partagé par l'IDE et l'orthophoniste (téléphone, bras articulé pour l'ordinateur, changement de bureau avec angle inversé, fauteuil et accoudoirs non adaptés à changer ; repose-document (achat sur budget spécifique alloué au SST).



F3SCT Principale - Bayeux

COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 23 sur 23

Pas d'autres questions, la séance est levée à 13 h 30

Le secrétaire du CHSCT

Rodolphe GOSSELIN

La Présidente de la F3SCT

Isabelle MESNAGE

